



A Versailles, le 1<sup>er</sup> novembre 2011

## FEUILLE DE ROUTE

# D 5 > La création de foyers d'étudiants

### ■ FINALITÉ

Enraciner la vie chrétienne des étudiants à un moment où ils se préparent à prendre les grandes options de leur vie.

### ■ OBJECTIFS

- Etudier la possibilité de créer des foyers d'étudiants dans les villes étudiantes du diocèse (Versailles, Saint-Quentin en Yvelines, Saint-Germain-en-Laye / Le Pecq, Mantes-la-Jolie notamment) ;
- Proposer aux étudiants de ces foyers les meilleures conditions d'étude possibles, une vie spirituelle adaptée (prière, Parole de Dieu et sacrements), des éléments de formation chrétienne, une expérience de vie fraternelle authentique et un engagement apostolique.

### ■ RESPONSABLE

- La responsabilité de ce projet est confiée au Père Laurent Thuillier.

### ■ MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- Des foyers à taille humaine (maximum 12 étudiants) seront favorisés afin de permettre une réelle vie fraternelle ;
- Une charte sera établie, abordant notamment les questions suivantes : engagement personnel et financier des étudiants ; attention à l'équilibre de vie et à l'articulation vie de foyer – vie personnelle ; accompagnement des foyers comme tels, ainsi que celui des étudiants qui y résident ; durée possible de participation à ces foyers ;
- Une attention particulière sera portée à l'environnement ecclésial, particulièrement aux paroisses les plus proches ;
- L'équilibre économique sera visé ;
- Le public concerné et la manière d'appeler sera précisé, la question de la mixité étudiée ;
- Le projet gagnera à s'appuyer sur l'expérience d'autres instances qui ont créé de tels foyers ;
- Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à disposition.

### ■ ÉCHÉANCES

- Un projet de charte sera proposé à l'évêque en avril 2012 ;
- Un premier foyer ouvrira en septembre 2012 articulant 2 lieux (1 ter rue d'Anjou et 68 avenue de Paris) ;
- Une possibilité de nouvelles implantations sera étudiée avec le conseil épiscopal selon l'opportunité.

† **Éric Aumonier**

Évêque de Versailles pour les Yvelines